

Permis n° 4240

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Messieurs Quentin et Laurent Petitjean demeurant rue Lucien Burnotte, 8 à 6840 Neufchâteau.

Le terrain concerné est situé route du Pétrai, 5 à 6840 Neufchâteau et cadastré division 6 / section D / n°47 H2.

Le projet est de type : extension d'une habitation (jardin d'hiver), et présente les caractéristiques suivantes :

Écart au permis de lotir - article 5 - pente de toiture :
l'extension en pignon arrière présente une toiture plate

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 06/07/2021 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/06/2021 au 13/07/2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,


J.Y. DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,


S. DEFAT

La Bourgmestre,


M. MONS delle ROCHE